



## **L'Agglomération de La Rochelle lance une grande concertation sur la mobilité, la tarification et les dispositifs de paiement**

mardi 11 janvier 2022, par [lpe](#)

Crise sanitaire, télétravail, transformation numérique, essor remarquable du vélo dans les déplacements quotidiens : les modes de vie et les pratiques sont en pleine mutation. Les solutions de mobilité doivent sans cesse se réinventer. Aussi la Communauté d'Agglomération de La Rochelle réfléchit à l'évolution de la tarification des services de mobilité Yélo, avec une perspective d'évolution par étapes entre 2022 et 2023.

C'est pourquoi elle lance une grande concertation citoyenne sur les pratiques de mobilité dont l'objet est de relever les attentes et avis de tous en matière de tarification et de dispositifs de paiement.

**Du 11 janvier au 13 février 2022**, une 1ère phase de diagnostic est lancée avec la mise à disposition d'un questionnaire ouvert à tous, usagers ou non du transport public. Trois modalités sont proposées pour y répondre :

- en ligne via le site <https://agglo-larochelle-mobilites.jenparle.net> ;
- au format papier à la Maison de la Mobilité, Place de Verdun à La Rochelle
- lors des rencontres de proximité qui se dérouleront :
  - vendredi 21 janvier au marché de Châtelailon-Plage de 9h à 12h, à la Bibliothèque universitaire de La Rochelle de 12h30 à 14h et dans le centre-ville et Vieux-Port de La Rochelle de 15h à 18h,
  - samedi 22 janvier au marché de Sainte-Soulle de 9h à 12h et dans la galerie marchande du centre commercial de Beaulieu à Puilboreau de 14h à 18h.

**Une 2ème phase de réflexion approfondie sera mise en œuvre au 1er semestre 2022** avec la constitution d'un groupe de travail citoyen. Composé de 30 personnes réunies pendant 3 samedi, il sera amené à faire des propositions sur une nouvelle tarification, à partir des résultats du diagnostic et d'une étude sur la tarification.

Les participants seront sélectionnés en fonction de critères sociodémographiques pour constituer un échantillon représentatif du territoire, et d'habitudes de mobilité pour assurer la diversité des points de vue. Pour candidater, il suffit de le préciser à la fin du questionnaire.

Autorité Organisatrice des Mobilités, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle met en place une politique qui s'inscrit dans les objectifs généraux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec pour enjeux de **réduire les déplacements en voiture particulière, augmenter de 30 % la fréquentation du transport public et doubler la part vélo d'ici 2030**, donner accès à tous à l'offre de mobilité dans l'Agglomération et plus généralement **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% par habitant à l'horizon 2040**.